

Une enveloppe de 6,8 millions d'euros pour réparer les dégâts neige de novembre 2019

Des intempéries exceptionnelles et des dégâts considérables

Les chutes de neige de novembre 2019 ont causé des dégâts considérables sur le réseau public d'électricité basse et moyenne tension : supports penchés ou cassés, câbles décrochés...

Au plus fort de la crise, plusieurs dizaines de milliers d'Ardéchois ont été privés de réseau électrique ; certains foyers ont vécu plus d'une semaine sans électricité.

Cet évènement grave, et exceptionnel de par son ampleur avait également entraîné la déconnexion de certaines antennes relais, et donc de la téléphonie mobile ou même de l'accès à l'eau potable.

Les dégâts sur les réseaux électriques avaient alors été chiffrés à plusieurs millions d'euros.

Le SDE 07 est propriétaire des réseaux basse tension et moyenne tension

Le SDE 07, en tant qu'autorité concédante, propriétaire des réseaux d'électricité basse tension et moyenne tension*, avait alors demandé l'aide financière de la mission du financement de l'électrification rurale, au titre du sous-programme intempéries (appelée communément CAS FACE).

Au printemps 2020, le SDE 07 s'est vu attribuer une première enveloppe de 964 000 euros. Nous avons estimé cette somme nettement insuffisante ; nous avons alors indiqué au CAS FACE que son montant était sous-dimensionné par rapport à nos besoins et que cette aide ne nous permettrait pas de réaliser les travaux envisagés.

Cette enveloppe de 964 000 euros nous aurait obligé non seulement à faire des choix, mais aussi à requalifier certains projets de chantiers ; les dégâts subis par l'Ardèche justifiant de sérieux travaux de restructuration et de fiabilisation du réseau électrique.

Il aurait fallu se contenter d'une simple remise en état du réseau électrique. Au risque de subir de nouveaux dégâts lors de la prochaine intempérie.

Au-delà du cas ardéchois, nous avons aussi regretté la faiblesse du sous-programme intempéries 2020 qui se montait à 5 millions d'euros au plan national, alors que l'ensemble des demandes déposées dépassait les 13 millions rien que pour l'Ardèche.

Notre persévérance a payé puisque fin décembre 2020 le CAS FACE a attribué au SDE 07 une seconde enveloppe d'un montant de 3 577 503 euros.

* 15 000 kilomètres de réseaux basse tension et moyenne tension.

Une aide de 4,51 millions qui générera 6,8 millions de travaux

Ces 2 enveloppes cumulées s'élèvent à 4 541 503 euros. Elles vont permettre au SDE 07 de générer 6 800 000 euros de travaux.

Cela correspond à 33 dossiers et concerne au moins autant de communes (certains dossiers impactant parfois plusieurs communes). Se reporter à la carte en PJ.

Selon les dossiers, les travaux de remise en état du réseau électrique sont estimés à 50 000 euros jusqu'à plus de 550 000 euros.

Les travaux que fera le SDE 07 visent en effet à restructurer et consolider durablement les réseaux afin que des dégâts de même nature ne se reproduisent pas lors des prochaines chutes de neige.

C'est ainsi que seront privilégiés les travaux en souterrain pour sortir et protéger les lignes passant dans des zones densément boisées, des vallées et des secteurs inaccessibles aux engins roulants.

Cette consolidation des réseaux passera enfin par la fiabilisation des éventuels fils nus existants et, a minima, le renforcement des lignes aériennes, pour augmenter leur robustesse.

Calendrier

Juillet 2020 : lancement des études

Février 2021 : premiers travaux

2021-2022 : réalisation des 33 chantiers.

Contacts

Presse –Communication

Isabelle CHANDELLIER

i.chandellier@sde07.com

04 75 66 96 39

Site internet : www.sde07.com

Facebook : Sde Ardèche Ardèche Energies

Technique

Rémi SOUBRILLARD

Responsable Pôle Electrification

r.soubrillard@sde07.com

04 75 66 05 13

SDE 07

283 chemin d'Argevillières B.P. 616 -

07006 PRIVAS cedex

ELECTRIFICATION RURALE 2020 SOUS PROGRAMME INTEMPERIES FACE

SOUS PROGRAMME INTEMPERIES DU CAS-FACE

- Subvention N°1 (13)
- Subvention N°2 (20)

